

## Vos aides à l'habitat / RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### GAGNER EN CONFORT ÉNERGÉTIQUE

#### Votre logement est mal isolé, votre facture de chauffage explose ?

Saint-Flour Communauté en partenariat avec l'ANAH\* a mis en place un dispositif d'aides pour vous accompagner dans le financement de vos travaux de rénovation énergétique.

#### Quels travaux peuvent être aidés ?

Les travaux permettant d'améliorer la performance énergétique :

- Chauffage ;
- Isolation et ventilation ;
- Menuiserie, etc.

Les travaux doivent permettre un gain énergétique d'au minimum 35%.

#### Les aides cumulables à travers ce dispositif :

ANAH\* : 35 ou 50 % du montant HT des travaux plafonné + prime « Habiter mieux » + prime liée au gain énergétique (en fonction des ressources) ;  
Saint-Flour Communauté : 10 ou 15% du montant HT des travaux plafonné + prise en charge du montage du dossier (en fonction des ressources).

**L'aide est de : 24 000 € maximum** (en fonction du montant des travaux HT et du gain énergétique après travaux).

Vous pouvez également être aidés par d'autres organismes (Caisses de retraites, PROCIVIS, CCAS ...).

\*ANAH : Agence Nationale de l'Habitat



Sous réserve des critères d'éligibilité fixés par l'Etat, grâce à Saint-Flour Communauté, Oc'teha vous accompagne gratuitement dans le montage administratif, technique et financier de votre dossier.

L'accueil physique dans les bureaux ainsi qu'en permanence s'effectue sur rendez-vous.


Contactez Oc'teha :

Tél : 04.71.45.62.12 / 07.50.59.91.27

Mail : [habitat15@octeha.fr](mailto:habitat15@octeha.fr) / [habitatcantal@octeha.fr](mailto:habitatcantal@octeha.fr)

A Saint-Flour, les bureaux d'Oc'teha vous accueillent au sein de la nouvelle Maison de l'Habitat et du Patrimoine de Saint-Flour Communauté, sur RDV

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

 Maison de l'Habitat et du Patrimoine  
17 bis Place d'Armes  
15100 Saint-Flour (Ville Haute)

En territoire, des permanences habitat, sur RDV



 Maison « France Services »  
de Chaudes-Aigues

3ème mercredi du mois  
De 13h30 à 15h

 Maison « France Services »  
de Pierrefort

1er et 3ème mercredi du mois  
De 10h30 à 12h

 Maison « France Services »  
de Ruynes-en-Margeride

2ème jeudi du mois  
De 14h30 à 16h

 Maison « France Services »  
de Neuvéglise-sur-Truyère

1er mercredi du mois  
De 14h30 à 16h

Les visites techniques chez les propriétaires sont obligatoires dans le cadre du montage du dossier de demande de subvention. Toutes les mesures de protection sanitaire sont mises en place afin de vous accueillir et visiter vos logements en toute sécurité.

